

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Dam. 1; H318

Flam. Liq. 2; H225

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

propane-1-ol

1-méthoxy-2-propanol

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur à sec, de la mousse ou du CO2 pour l'extinction.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges
Caractérisation chimique

Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
1	propane-1-ol		
	71-23-8 200-746-9 603-003-00-0 01-2119486761-29	Eye Dam. 1; H318 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	< 55,00 % en poids
2	1-méthoxy-2-propanol		
	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3 01-2119457435-35-0034	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 30,00 % en poids
3	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1-naphtyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7		
	2390-60-5 219-232-0 - -	Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410	< 2,50 % en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

3.3 Autres informations

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 02.02.2022**Version remplacée:** 1.1.0, établi le: 11.09.2018**Région:** FR

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité font référence à l'encre contenue dans le produit (marqueur).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Porter un vêtement de protection. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acides

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	Alcool n-propylique		
	VLE (8h)	500 mg/m ³	200 ppm
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
2000/39/EC			
	1-Méthoxypropanol-2		
	VLE (courte durée)	568 mg/m ³	150 ppm
	VLE (8h)	375 mg/m ³	100 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France			
	1-Méthoxy-2-propanol		
	VLE (courte durée)	375 mg/m ³	100 ppm
	VLE (8h)	188 mg/m ³	50 ppm
	Remarque/s	*	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	propane-1-ol			71-23-8 200-746-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	136	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1723	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	268	mg/m³
2	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	183	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	369	mg/m³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	553,5	mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	propane-1-ol			71-23-8 200-746-9	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	61	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	81	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1036	mg/m³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	80	mg/m³
2	1-méthoxy-2-propanol			107-98-2 203-539-1	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	33	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	78	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	43,9	mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	propane-1-ol		71-23-8 200-746-9	
	Eau	eau douce	6,83	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	10	mg/L
	Eau	eau marine	0,683	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	27,5	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	2,75	mg/kg poids sec
	sol	-	1,49	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	96	mg/L
2	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2 203-539-1	
	Eau	eau douce	10	mg/L
	Eau	eau marine	1	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	100	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	52,3	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau marine sédiment	5,2	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	4,59	mg/kg
	concerne : poids sec			
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle
Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel		0,5	mm
Temps de passage	>=	480	min
Matériau approprié	caoutchouc nitrile		
Épaisseur du matériel		0,35	mm
Temps de passage	>=	480	min

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation			
liquide			
Etat/Couleur			
liquide			
bleu			
Odeur			
odeur d'alcool			
pH			
Valeur	7	-	9
Concentration		100	%
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur		97	°C
Substance de référence	CAS 71-23-8		
Point de fusion/point de congélation			
Valeur		-127,5	°C
Substance de référence	CAS 71-23-8		
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur		23,5	°C
Substance de référence	CAS 71-23-8		

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Inflammabilité			
Donnée non disponible.			
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur		0,96 g/cm³	
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s		miscible	
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
log Pow		0,2	- 1,6
Température de référence			25 °C
concerne		pH 7	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
Viscosité			
Valeur		4 - 6 mm²/s	
Source		Fabricant	
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
Donnée non disponible.			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Au contact avec l'air, les vapeurs peuvent former un mélange explosif.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; Métal alcalin; Métaux alcalino-terreux. Acides

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
DL50		3730	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50		4016	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EC 440/2008, B.1		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
DL50		4032	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	440/2008/EC B.3.		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CL50		33,8	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
	Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 404 ECHA Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
	Espèces Méthode Source Évaluation	lapin EC 440/2008, B.4 ECHA Non irritant	
3	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	2390-60-5	219-232-0
	Espèces Source Évaluation	lapin Fabricant Non irritant	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
	Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	lapin OCDE 405 ECHA Effets irréversibles sur les yeux Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
	Espèces Méthode Source Évaluation	lapin 2004/73/EEC, B.5 ECHA Non irritant	
3	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	2390-60-5	219-232-0
	Espèces Source Évaluation	lapin Fabricant Effets irréversibles sur les yeux	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces Méthode Source Évaluation Evaluation/Classement	cobaye OCDE 406 ECHA non sensibilisant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
	Voie d'exposition	Peau	
	Espèces Méthode Source Évaluation	cobaye 440/2008/EC B.6 ECHA non sensibilisant	
3	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-	2390-60-5	219-232-0

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Méthode	Test de maximisation
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium / Escherichia coli		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro mammalian cell gene mutation test		
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	Chinese hamster V79 cells		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Voie d'exposition	par inhalation		
Type d'examen	Etude de toxicité		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 413		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Évaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Voie d'exposition	par inhalation		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 413		
Source	ECHA		

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Voie d'exposition	orale
Espèces	rat
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage. Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CL50		4555	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	2390-60-5	219-232-0
CL50		0,03	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Leuciscus idus		
Méthode	DIN 38412 T.15		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CE50		3644	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	DIN 38412 Part 11		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic	2390-60-5	219-232-0

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Blue 7			
CE50		0,015	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	DIN 38412 T.11		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
CE50		9170	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1 naphthyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	2390-60-5	219-232-0
CE50		14	mg/l
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.27		
Source	Fabricant		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		75	%
Durée		20	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	203-539-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		96	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9
log Pow		0,2	- 1,6
Température de référence			25 °C
concerne	pH 7		
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe	3
Code de classification	F1
Groupe d'emballage	II
N° d'identification de danger	33
Numéro ONU	UN1263
Nom technique	PEINTURES
Disposition spéciale 640	640D
Code de restriction en tunnels	D/E
Étiquette	3

14.2 Transport IMDG

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	PAINT
EmS	F-E, S-E
Étiquettes	3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	3
Groupe d'emballage	II
Numéro ONU	UN1263
Nom et description	Paint
Étiquettes	3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	2-amino-2-méthylpropanol	124-68-5	204-709-8	75
2	chlorure de [4-[4-(diéthylamino)-alpha-[4-(éthylamino)-1-naphtyl]benzylidène]cyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]diéthylammonium C.I. 42595, Basic Blue 7	2390-60-5	219-232-0	75
3	propane-1-ol	71-23-8	200-746-9	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : P5b

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Nom commercial : edding refill ink permanent marker RMTK25 (bleu) inclus dans: edding retract 11

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 02.02.2022

Version remplacée: 1.1.0, établi le: 11.09.2018

Région: FR

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 24851